Réf. Farde e-Assemblées : 2717220

N° OJ : **163**

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/06/2026

Objet : Affaires citoyennes.- Antenne de Louise.- Nouveau contrat de bail 2026-2035.

Le Conseil communal,

Considérant qu'en date du 30 juin 2008, le Conseil communal a approuvé la création d'un bureau de liaison dans le quartier Louise;

Considérant que les bureaux occupés actuellement par l'antenne peuvent être maintenus et que dès lors, un nouveau contrat de bail peut être conclu pour une nouvelle période de 9 ans, du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2035.

Considérant que le loyer mensuel s'élève à 3.669,17 EUR et la provision pour charges mensuelles s'élève à 916,47 EUR HTVA;

Considérant que le contrat de bail prévoit la constitution d'une garantie auprès d'une banque agréée par le Bailleur, d'un montant de 10.876,00 EUR;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : le texte du nouveau contrat de bail est adopté.

Annexes :

Bail - Bureau LOUISE - 2026-2035 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Etat des lieux FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Règlement d'ordre intérieur FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)